

SITUATION DU MEDECIN-DENTISTE MAROCAIN SUITE À LA CRISE COVID-19

Impact sur l'activité du cabinet dentaire

ETUDE PROSPECTIVE

Par :

Dr. Hicham BENBRAHIM

Médecin-dentiste ,
Consultant en organisation et management

À l'attention de :

La fédération nationale des syndicats des
médecins-dentistes du secteur libéral au Maroc



SITUATION DU MEDECIN-DENTISTE MAROCAIN SUITE À LA CRISE COVID-19 Impact sur l'activité du cabinet

Casablanca , le 22 Juin 2020

Fédération nationale des Syndicats des médecins-dentistes
du secteur libéral au maroc

À la demande de la FNSMDLM, j'ai le plaisir de vous soumettre un rapport d'étude de la situation du médecin-dentiste marocain suite à la crise covid-19 et son impact sur l'activité du cabinet dentaire. Tiré d'une analyse prospective faite par le Dr. Hicham BENBRAHIM, médecin-dentiste et consultant en organisation et management.

Type de mission :	Analyse prospective / Rapport	Date :	22 Juin 2020
Préparé pour :	La fédération nationale des syndicats des médecins-dentistes du secteur libéral au maroc. (FNSMDLM)	Consultant :	- Dr. Hicham BENBRAHIM
Par :	Dr. Hicham BENBRAHIM Tél : 0661 63 17 47 E-mail: h.benbrahim@gmail.com	Honoraires des consultants :	Gratuit
Interlocuteur :	Dr. Nawal RABII	Réf. dossier:	043FS

A. OBJECTIF DE L'ÉTUDE

- Comprendre et évaluer l'impact de la crise covid-19 sur l'activité du cabinet dentaire en secteur libéral
- Réfléchir aux moyens qui seront mis en oeuvre pour assurer la sécurité financière des médecins-dentistes (MD) après la reprise de l'activité.

B. LE DEROULEMENT DE L'ÉTUDE

- L'étude prospective se fera sur la base des données impactant l'activité du cabinet dentaire durant la crise sanitaire. Deux cas d'étude seront évoqués avant et après la reprise de l'activité.

C. LE CONTEXTE

- La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 et les mesures de confinement qui l'ont accompagné, ont conduit à une baisse très importante de l'activité du cabinet dentaire
- La décision de la fermeture prolongée de tous les cabinets dentaires au Maroc , préconisée par le ministre de la santé , a été saluée par les instances professionnelles et les médecins-dentistes , car le seul intérêt était la protection des citoyens et du personnel contre toute contamination par le virus. Ce geste si noble envers les citoyens, a provoqué l'arrêt du travail durant une période de 2 mois et demi. Les conséquences liées à cet arrêt sur l'activité des cabinets dentaires , sur la vie professionnelle des médecins-dentistes et sur les patients sont énormes sur le plan économique, social , et sanitaire.

D. IMPACT DE LA CRISE SUR L'ACTIVITÉ DU CABINET DENTAIRE

Étude prospective

1. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Selon les protocoles sanitaires officiels recommandés par les instances nationales et internationales , le cabinet dentaire reste un endroit sensible à la propagation du covid-19 si les mesures de protection sanitaire ne sont pas respectées. La particularité de l'activité du cabinet dentaire , est que :

1. Le praticien travaille à 30 cm de la bouche du patient et de la salive qui contient le virus.
2. Les projections des aérosols par le matériel utilisé constitue un risque de propagation du virus dans la salle de soin.

Devant ce contexte , le médecin-dentiste devra prendre des mesures sanitaires stricts et coûteuses qui vont augmenter les charges du cabinet d'une manière significative. En outre, le praticien ne doit recevoir qu'un patient par heure. Le nombre des consultations dentaires va diminuer de moitié ce qui se répercutera sur le chiffre d'affaire du cabinet et sur le revenu du praticien.

La matière

- Les locaux du cabinet doivent être réaménagés pour répondre aux besoins sanitaires recommandés : Épurer les salles, mettre en place des gestes barrières , les petits cabinets ne peuvent plus recevoir plus d'un patient à cause de la distanciation. L'estimation des frais d'aménagement pour un petit cabinet est de **15000 dh en moyenne**

Du matériel supplémentaire doit être acheté :

- Changer la climatisation ou s'équiper de filtres spéciaux. **(7000 dh)**
- S'équiper d'un extracteur d'air **(17000 dh)** afin de lutter contre la propagation du virus dans la salle de soin.
- Mettre en place des équipements de traitement de l'air pour assurer un maximum de sécurité au cabinet **(10000 dh)**
- Changer les aspirations salivaires par les chirurgicales plus puissantes **(5000 dh)**
- Multiplier les jeux d'instruments **(10000 dh)** .
- Augmenter le nombre des turbines et des contre-angles car elles doivent être changés après chaque patient. À titre d'exemple , une turbine coute en moyenne 2500 dh. il faudrait en avoir au moins 8 au cabinet **(20000 dh)**.
- Prévoir du matériel supplémentaires **(10000 dh)** .

L'investissement est très lourd. Le praticien conscient est obligé d'investir en matériel

Le consommable

Il faut prévoir les équipements de protection individuelle (EPI) et le consommable sanitaire pour le praticien, les assistantes et les patients

- Sur blouses.
- Masques FFP2
- Masques chirurgicaux
- Sur chaussures
- Charlottes
- Gants
- Visières
- Lunettes de protection
- Produits de désinfection

En respectant les recommandations nationales, le surcoût covid des dépenses en EPI à chaque séance de soin , est estimé à 65 dh. Sans compter les pertes annexes.

Le temps non productif

- Le rendement du cabinet dentaire est en étroite relation avec le temps consacré aux actes de soins.
- En cette période de crise, les cabinets dentaires sont tenus à respecter le passage d'un patient par heure et un temps minimum de 20 mn entre deux patients pour la désinfection et la préparation de la salle. Le temps d'habillage et de déshabillage du praticien sera aussi augmenté.
- En effet, Le nombre de patients par jour sera fortement réduit . Par conséquent , le revenu du médecin-dentiste baissera d'une manière très significative.

2. SUR LE PLAN LOGISTIQUE

▪ Workflow patient

Le parcours patient ne sera plus aléatoire, il sera consigné selon les recommandations afin de réduire la propagation du virus. Ce parcours, nécessitera une formation des assistantes et l'éducation des patients. Ce qui engagera d'autres frais supplémentaires

▪ la gestion du carnet des rendez-vous:

Après la reprise du travail au cabinet, il serait difficile aux patients et aux praticiens de ne travailler que sur rendez-vous. Certains cabinets n'y sont pas habitués. Ce changement des habitudes aura des répercussions sur le rendement du cabinet. Au cas où le patient s'absente, le praticien aura un manque à gagner d'une heure de travail.

▪ les actes rentables (prothèses dentaires, implants, chirurgies, ..)

Ces actes rentables seront réduits du fait de la réticence des patients face au risque de contamination par le virus , En effet, les patients se contenteront à faire le minimum de soins possible ,en l'occurrence, les urgences qui ne sont pas rentables et ne peuvent en aucun cas couvrir les frais basiques du cabinet.

▪ Les protocoles cliniques :

Certains protocoles cliniques (utilisation de la digue , méthode de travail , ..) vont changer pour s'adapter au contexte du covid-19 , ce qui demandera encore plus de frais et de temps

3. SUR LE PLAN DE RESSOURCES HUMAINES

- Les assistantes dentaires devront se former pour s'adapter au changement. Cette formation sera généralement sous les frais du praticien
- Les inquiétudes des assistantes face au risque de contamination ainsi que les mesures strictes imposées par le cabinet dentaire , amènent certaines à ne plus revenir travailler au cabinet dentaire. Les cabinets dentaires souffriront alors , d'un manque de personnel.
- Ce nouveau changement de protocoles et des habitudes de travail, oblige le praticien à augmenter le niveau de motivation et d'implication de ses assistantes pour assurer une qualité de vie au travail, ce qui engendrera des frais supplémentaires pour le praticien.

E. ESTIMATION DE LA PERTE FINANCIÈRE LIÉE À LA CRISE

Sur la base de 8 séances de soins par jour , par fauteuil et par praticien et 2 assistantes , les pertes sont: DES CHARGES VARIABLES, DU TEMPS NON PRODUCTIF et DE L'INVESTISSEMENT EN MATERIEL

- Les charges variables supplémentaires liées au covid-19 , sont principalement les équipements de protection individuelles et les produits de désinfection.
- L'investissement en temps supplémentaire correspondant aux protocoles covid , est estimé à 10mn par séance de soin et à 32h / mois. Ce temps perdu est non facturé donc non productif.
- Le cabinet dentaire nécessite en moyenne un investissement en matériel d'un total de 60000 dh qui sera amorti sur 3 ans à raison de : 1700 dh / mois.

	Prix de revient	Surcoût covid
EPI (équipement de protection individuel)	65 dh / séance de soins	12 480 dh / mois
Temps supplémentaire covid	10 mn / séance de soins	32 h / mois
Investissement matériel	60000 dh	1700 dh / mois

Sur la base de 8 séances de soins par jour , par fauteuil et par praticien et 2 assistantes

Nous avons pris l'exemple de 2 cabinets dentaires dont les chiffres d'affaires mensuels avant la crise étaient respectivement: 30000 dh et 50000 dh. L'objectif c'est d'estimer les pertes financières attendues après la réouverture des cabinets dentaires.

Nous avons calculé

- La productivité horaire pour chaque exemple de cabinet
- Les frais mensuels des EPI
- Le coût du temps perdu par mois , obtenu à partir des heures de travail supplémentaires non facturées.
- L'amortissement du matériel investi
- Les pertes totales
- Le taux des pertes par rapport au chiffre d'affaire

LE SURCÔT COVID						
C.A. MENSUEL (dh) Avant la crise	PRODUCTIVITÉ HORAIRE (dh/h) Avant la crise	FRAIS MENSUELS EPI (dh)	COÛT du TEMPS supplémentaire 32 h / mois	Investissement Matériel / mois	PERTES TOTALES / mois	ESTIMATION PERTE / CA
30 000 dh	156 dh/h	12 500 dh	4 990 dh	1 700 dh	19 190 dh	64 %
50 000 dh	260 dh/h	12 500 dh	8 320 dh	1 700 dh	22 520 dh	45 %

INTERPRETATION :

Un cabinet dentaire habitué à un chiffre d'affaire de 30000 dh/mois avant la crise, verra son chiffre d'affaire baissé de 65°/° avec un perte de 19190 dh par mois

Un cabinet dentaire habitué à un chiffre d'affaire de 5000 dh /mois avant la crise, verra son chiffre d'affaire baissé de 45°/° avec un perte de 22520 dh par mois

Le frais des EPI sont les mêmes pour tous les cabinets dentaires, cela montre que les structures qui réalisent un petit chiffre d'affaire souffriront de la crise plus que ceux habitués à faire un grand chiffre. Les cabinets dentaires n'ont pas le même taux horaire, ni la même production horaire. Le coût du temps perdu de 32h/mois , sera plus important dans les grandes structures

F. ETAT DE L'ACTIVITE DU CABINET DENTAIRE AVANT COVID-19

1. Premier cas : exemple d'un cabinet dentaire dont le chiffre d'affaire annuel est de : 360.000,00 dh
2. Deuxième cas : exemple d'un cabinet dentaire dont les chiffre d'affaire annuel est de : 600.000,00 dh

RESULTAT ANNUEL			RESULTAT MENSUEL		
C.A. ANNUEL(dh) Avant la crise	TOTAL DES CHARGES /AN	RESULTAT NET / AN	C.A MENSUEL	TOTAL DES CHARGES /MOIS	RESULTAT NET / MOIS
360 000 dh	295 000 dh	65 000 dh	30 000 dh	24 580 dh	5 480 dh
600 000 dh	448 000 dh	152 000 dh	50 000 dh	37 330 dh	12 670 dh

G. ETAT DE L'ACTIVITE DU CABINET DENTAIRE PENDANT LA CRISE ET APRÈS LA RÉOUVERTURE

RESULTAT MENSUEL			
C.A MENSUEL	CHARGES DU CABINET	SURCOÛT COVID	Résultat
30 000 dh	24 580 dh	19 190 dh	-13 770 dh
50 000 dh	37 330 dh	22 520 dh	- 9 850 dh

Un cabinet dentaire habitué à réaliser un chiffre d'affaire de 30000 dh/mois avant la crise, sera déficitaire de **-13 770 dh / mois** pendant la crise covid

Un cabinet habitué à réaliser un chiffre d'affaire de 50 000 dh / mois , sera déficitaire de **- 9 850 dh / mois.** pendant la crise covid

H. L'EXPERIENCE FRANÇAISE

L'impact de la crise covid sur l'activité du cabinet dentaire, n'est pas particulière au contexte marocain. Selon l'association des chirurgiens-dentistes femmes de France, il seraient près de 5000 dentistes en France à fermer définitivement leur cabinet dentaire dans les mois à venir. Le chiffre d'affaire des cabinets dentaires verra une baisse de 50 % avec une augmentation des charges.

Selon une enquête du cabinet de consulting CMuhr , auprès de 1680 assistantes dentaires, elles seraient 25% à ne plus reprendre le travail au cabinet.

Conscient de ce réel et grave problème mettant en danger les structures dentaires et afin de préserver les capacités du système de santé Français dans la durée, le gouvernement Français a décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel d'accompagnement économique des professionnels de santé libéraux confrontés à cette situation. Ce dispositif vise à donner les moyens pour faire face aux charges et ainsi faciliter la reprise progressive de l'activité dans de meilleures conditions.

Parmi ces mesures : (source FSDL : fédération des syndicats libéraux)

- Indemnisation de tous les chirurgiens-dentistes quelque soit leur mode d'exercice
- Indemnités journalières versées par les assurances
- Profit du fond de solidarité
- Aide CARCSDF : aide exceptionnelle versée par le fond d'action sociale : 4500 euro
- Aide fiscale de l'UNCAM
- Indemnité perte d'exploitation versée par les assurances
- Report de toutes les échéances fiscales
- Mise à disposition par le ministère de l'économie et des finances , d'un prêt bancaire garanti état sans aucun remboursement durant la première année
- Indemnités pour les salariés
- Divers avantages bancaires
- Report de différentes charges ..

I. CONCLUSION

Les résultats de notre étude , montre que le cabinet dont le chiffre d'affaire est de 30000 dh par mois, subira une perte de 65 °/° pendant les premiers mois après la reprise du travail.

le cabinet dont le chiffre d'affaire est de 50000 dh par mois, subira une perte de 45 °/° pendant les premiers mois après la reprise du travail.

Les cabinets dentaires réalisant moins de 50 000 dh / mois seraient déficitaires.

La survie des cabinets dentaires à l'ère du covid dépendra des différentes solutions d'accompagnement économique qui seront mises en place.

Le nombre des médecins-dentistes sur le territoire national est de 5300 MD. Nous n'avons pas de données précises à l'heure actuelle sur le rendement des cabinets dentaires avant le covid. Mais, tous les indicateurs visibles, les enquêtes menées sur place ainsi que les prévisions comptables, affirment que la majorité des MD marocains souffrent d'une baisse d'activité et d'une augmentation des charges, en plus des difficultés économiques déjà présentes avant la crise.

L'enquête faite par la FNSMDLM sur 1600 MD du 18 au 22 avril 2020, révèle la fragilisation économique des cabinets dentaires et rejoint notre étude qui conclue que certaines cabinets (dont le nombre risque d'être élevé) seront menacés de fermeture

Certains cabinets dentaires observeront des pertes d'emploi de leurs salariés dues à la fois aux inquiétudes des assistantes qui ne souhaitent plus revenir travailler sous prétexte que le cabinet dentaire est un lieu de propagation du virus, et à la difficulté financière du cabinet ne pouvant plus couvrir les charges des salariés provoquant ainsi des licenciements.

En l'absence d'une aide effective et d'un plan d'action imminent faisant intervenir tous les acteurs concernés, les cabinets dentaires du secteur libéral ayant l'habitude de réaliser des chiffres d'affaire bas, ne pouvant plus assurer les charges de fonctionnement de leur cabinet, auront du mal à tenir leur activité d'une manière normale. Par la force des choses, ils seront dirigés vers la régression aussi bien économique que clinique et menacés de fermeture. Sur le plan social, cette situation pénalisera les praticiens, leurs salariés et ouvrira la voie aux citoyens vers les secteurs de l'informel et de l'exercice